



Comments Following the Sale to a fourth Group of Buyers since 1995 by Syndics.

Since 1995:

- Three trustees in bankruptcy followed one another.
- For each period of time, sales have been concluded with foreign buyers according to their financial advantages and very significant arrangements.
- Neither one nor the other has respected its agreements toward governments, workers and tax payers. Etc.

We must hope that this fourth group of buyers (see below) will adopt a new behaviour.

We really have a short memory. No reactions. We stay idle.

As economist, I do not pretend to have all the answers. But I know well the DAVIE's situation since many years. I have very often suggested solutions which could be at least studied and discussed. Nobody seems to be interested.

A new attraction factor to convince new buyers: the future marine contracts.

What we forget:

- No new keel installed before 3 to 5 years, if only future federal marine contracts are allocated to DAVIE.
- As in the past for marine contracts, all the management and control are assured by their own naval architects and engineers.
- Contracts will be shared among other naval shipyards accredited.

What do we do during the waiting period:

- with ships not completed?
- with the setting up of a real innovative R&D program able to conceive new ships? Etc.
- with the prospection of new markets? Etc.

SILENCE

Ronald CARRÉ, economist
Expert in Naval Politics and Transportation
Econometrik Plus – Consulting Firm
July 20, 2011.

LA NOUVELLE : CONFIRMATION DES NOUVEAUX ACQUÉREURS DE DAVIE

SOURCE : <http://tvanouvelles.ca/lcn/economie/archives/2011/07/20110721-085130.html>

Lévis

Première publication 21 juillet 2011 à 08h51
Mise à jour : 21 juillet 2011 à 09h19



Crédit photo : archives Agence QMI

Par **Geneviève Lajoie** | Agence QMI

La Cour supérieure du Québec a autorisé la vente des Chantiers maritimes Davie de Lévis à l'entreprise ontarienne Upper Lakes, jeudi matin.

La transaction est évaluée à 27,9 millions \$. Seulement un million est réservé aux 300 créanciers qui en réclamaient 30 fois plus.

En tant que propriétaire, Upper Lakes se joint à SNC-Lavalin et à la compagnie sud-coréenne Daewoo pour soumissionner sur les appels d'offres du gouvernement fédéral qui veut renouveler sa flotte des navires au coût de 35 milliards \$.

L'échéance pour ces appels d'offres avait été fixée à 14 h jeudi.

Le juge Étienne Parent avait entendu mercredi tard en soirée les différentes parties de ce dossier complexe pendant plusieurs heures.

Upper Lakes remettra à Investissement Québec une somme de 26,9 millions \$ pour mettre la main sur les actifs de Davie.

Toutefois, le gouvernement Charest va lui fournir une aide financière remboursable de 18,7 millions \$. C'est ce qu'a annoncé jeudi en conférence de presse à Lévis le ministre Clément Gignac, sorti de ses vacances pour l'occasion.

À ceux qui reprochent au gouvernement d'avoir mis beaucoup trop d'argent depuis 25 ans dans la Davie, M. Gignac réplique que Québec n'a pas du tout subventionné l'entreprise à hauteur de deux milliards de dollars, comme plusieurs le laissent entendre, mais qu'il a été majoritairement question « d'avancements ».

Il ne fait aucun doute que l'entreprise de Lévis aura sa part des contrats de 35 milliards de dollars pour la construction de navires du fédéral, croit fermement M. Gignac, grâce notamment à la crédibilité du consortium qui a pris les rênes de la Davie.

Avec cette transaction Upper Lakes est en bonne position pour décrocher les contrats fédéraux, alors que son chantier de St. Catherines est préqualifié dans cette course en plus de celui de Lévis. Les autres sont situés à Vancouver et à Halifax.

Financièrement, SNC-Lavalin n'injecte aucune somme dans l'acquisition des actifs de Davie.

Chantiers Davie de Lévis bénéficiait de la Loi sur les arrangements avec les créanciers depuis février 2010.